



**Avis de
consultation publique
*Plan de prévention du bruit
dans l'environnement (PPBE)*
4^e échéance 2024 - 2029**

Conseil départemental de la Mayenne

Conformément à l'article R572-9 du *Code de l'environnement*, le projet de *Plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE)* des infrastructures routières départementales relatif à la 4^e échéance est mis à la disposition du public pour consultation pendant deux mois, du 1^{er} novembre au 31 décembre 2024.

Durant cette période, le public pourra prendre connaissance du dossier et présenter ses observations sur un registre dématérialisé ouvert à cet effet, sur le site dédié may-dialogue, à l'adresse suivante :

<https://may-dialogue.lamayenne.fr/processes/ppbe>